

Avis d'appel d'offres ouvert N°1/2014

Le **31 mars 2014 à 10 heures**, il sera procédé en séance publique dans la salle de la réunion de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°1/2014, relatif à **la réalisation du référentiel des emplois et des compétences de l'Office du Développement de la Coopération, lot unique.**

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division Financière et des Ressources Humaines, (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération dans les conditions prévues dans le décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1 1428(20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération www.odco.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I (20 mars 2014) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot unique: **Quinze mille Dirhams (15.000,00DH)**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **Cinq Cent Quatre Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (504.000,00DHS TTC)**

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'ODCO, **13 Rue Dayat Aoua Agdal - Rabat- B.P :1297,**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2.12.349 précité et le règlement de consultation à savoir :

1- Le dossier administratif comprenant :

- a. La déclaration sur l'honneur ;
- b. L'original du récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

- c. Pour les groupements , une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévu à l'article 157 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif au marchés publics ;

2- Le dossier technique comprenant :

- a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquelles les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisations, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire et son appréciation ;
- c. La copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1419 (22 mars 1999) instituant, pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'État, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre, domaine d'activité exigé par le présent appel d'offres ouvert est D 13 : études générales.

3- Le dossier additif comprenant le C.P.S et le règlement de la consultation paraphés à toutes les pages signé à la dernière page avec la mention manuscrite « Lu et accepté ».

N.B : Toutes les pièces exigées par le présent appel d'offres doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'originale.